



BIENVENUE AU CITY STADE DE GILDWILLER !

Le city est un équipement sportif communal ouvert à tous : chaque utilisateur s'engage à respecter les installations ainsi que le règlement d'utilisation fixé par arrêté municipal n° 04/2024 consultable dans son intégralité en mairie. L'utilisation du city stade est placée sous l'entière responsabilité des utilisateurs ou de leurs parents lorsqu'il s'agit d'usagers mineurs. La mairie décline toute responsabilité en cas d'accident, vol, perte ou dégradation des biens personnels des usagers.

Conditions d'accès :

L'aire de jeux est ouverte au public tous les jours de l'année de 8h00 à 22h00. **Les dimanches et jours fériés, une pause de 12h00 à 15h00 sera observée** afin d'assurer la quiétude du voisinage.

La commune pourra modifier ces horaires ou fermer temporairement l'espace en cas de nécessité (risques, météo, service entretien ou en raison de circonstances particulières).

OBLIGATIONS DES UTILISATEURS :

- ❖ Je prends connaissance du règlement du city stade
- ❖ J'utilise l'équipement selon un usage conforme à sa destination
- ❖ J'accepte toutes les conditions d'utilisation et les risques liés à la pratique des activités autorisées
- ❖ J'adopte un comportement responsable et respectueux vis-à-vis des autres personnes et des équipements sportifs
- ❖ Je respecte, j'aide et je conseille les autres participants
- ❖ Je respecte le voisinage
- ❖ Je laisse les lieux propres, je ramasse et emporte les déchets
- ❖ Je signale en mairie immédiatement tout problème ou dégradation

INTERDICTIONS :



Crampons/talons



Animaux



Vélo/Mobylette/
trottinettes



Cigarette



Pique-nique



Alcool



Feux/barbecue



Escalader

RESPECTEZ CE LIEU, C'EST NOTRE BIEN COMMUN !